

La recherche universitaire mérite mieux

Thierry Lefèvre, Karoline Blais, Amélie Charest, André Gagné, Valérie Guay et Mylène Turcotte, professionnelles et professionnels de recherche, Université Laval

La liste complète des signataires est disponible en suivant ce lien : <https://spprul.ca/la-recherche-universitaire-merite-mieux/>

Les professionnelles et professionnels de recherche contribuent à la qualité de la recherche universitaire, mais leur apport n'est pas reconnu à sa juste valeur, ni administrativement ni financièrement.

Les professionnelles et professionnels de recherche (PPR)

L'avancement des connaissances en recherche universitaire est le fruit de cinq protagonistes principaux : le corps professoral, les communautés étudiante et postdoctorale, les techniciennes et techniciens, et les professionnelles et professionnels de recherche (PPR). Bien que méconnus, les PPR jouent pourtant des rôles essentiels : elles et ils coordonnent les projets et les plateformes de recherche, gèrent les parcs instrumentaux, contribuent à l'encadrement des étudiants – de la paillasse aux publications scientifiques –, et contribuent par leur expertise à l'évolution et la transmission des savoirs.

Les PPR détiennent un diplôme d'études supérieures (baccalauréat, maîtrise ou doctorat) et ont parfois même réalisé un stage postdoctoral. Ce corps d'emploi forme un personnel hautement qualifié qui maîtrise les techniques de pointe et forme la relève sur les instruments de haute technologie. Ce sont aussi les gardiennes et gardiens de l'expertise et des connaissances des équipes de recherche ; il est bien connu dans le milieu qu'elles et ils sont « la mémoire des labos ».

Les failles d'un système

Les PPR sont cependant victimes du mode actuel de financement de la recherche. Leurs salaires étant puisés à même les fonds de recherche, cela signifie qu'au moment où la subvention prend fin, la personne concernée perd son emploi. Il en résulte une grande instabilité, voire une insécurité, qui s'étend tout le long de sa carrière. Cette précarité conduit à des problèmes de santé mentale et à des aberrations comme celle de se voir refuser un prêt hypothécaire auprès de son institution financière pour devenir propriétaire d'une maison, et ce même pour une personne qui a plusieurs années d'expérience.

Cette situation perdure, s'enlise, et aucune instance ou responsable n'ose entreprendre des démarches sérieuses pour adapter le système de financement universitaire à la réalité de la recherche moderne. Une remise en question s'impose afin d'assurer un financement stable et adéquat aux PPR.

À cela s'ajoute une certaine invisibilité institutionnelle ainsi qu'auprès du grand public, mais heureusement chacune et chacun dans le milieu reconnaît l'importance des PPR sur la recherche québécoise, dont la qualité est vantée par tous et toutes. Au final, la recherche de fonds permettant d'assurer le salaire des PPR retombe sur le corps professoral, qui consacre de nombreuses heures à cette occupation et ce, avec un succès mitigé. Des PPR contribuent d'ailleurs à cette tâche de manière significative, mais cette contribution est officiellement ignorée.

Le cas de l'Université Laval

La situation à l'Université Laval est particulièrement critique. À tâches et à diplôme équivalents, le salaire des PPR en début de carrière est en effet nettement inférieur aux corps d'emploi ayant une occupation similaire. Leur rétribution est même inférieure à des employées et employés ayant une diplomation de moindre niveau. Les salaires y sont de 20 à 50% plus bas que dans d'autres universités québécoises. À l'heure où l'Université et le syndicat négocient la nouvelle convention collective, espérons que l'Institution comprenne, au-delà de l'intérêt des principales personnes intéressées elles-mêmes, l'importance que revêt pour la communauté professorale et

étudiante le rehaussement des conditions de travail des PPR et l'atteinte d'équité avec certains de leurs collègues.

En attendant que changent les principes sur lesquels repose le financement de la recherche ou qu'il y ait un rehaussement significatif des sommes injectées pour assurer un salaire stable et adéquat des PPR, plusieurs améliorations pourraient d'ores et déjà être apportées. Si le statu quo demeure, il ne serait pas étonnant d'assister à une fuite de certains de ces piliers de la recherche.